NOVEMBRE 2016

EPSJ
Ensemble Pour St Jean

Ce Mois-ci...

La droite régionale s'en prend aux Associations

La droite régionale
Les Associations
Autour du futur Bar

La droite régionale...
s'en prend aux Associations

Chers concitoyens, vous avez remarqué que notre village constitue une anomalie électorale avec sa municipalité marquée à gauche, dans un glacis conservateur qui s'étend aujourd'hui sur la majorité des cités et la totalité des territoires régionaux.

En bonne démocratie cela se nomme l'alternance, qui, idéalement, voit les politiques s'infléchir ou se réorienter vers des objectifs conformes aux options et engagements des élus.

La pire manière de pratiquer l'alternance est de défaire ce qui a été fait, et le pire du pire est d'éliminer, en outre, toute la trame socio-professionnelle qui a pu contribuer à faire le succès de la politique des prédécesseurs pour que cela ne soit plus possible. C'est l'opération d'éradication qu'ont entrepris de concert le conseil régional ARA et le conseil départemental et des élus municipaux.

Les nouveaux pouvoirs territoriaux (région ARA et le conseil départemental) ont mis en œuvre le saccage systématique du milieu associatif largement nourri par le bénévolat, sur lequel s'étaient appuyées les politiques territoriales antérieures. Mais le milieu est trop marqué à gauche au goût des nouveaux élus. Alors, l'ambiance est à la revanche. Punitifs les pouvoirs territoriaux qui font payer à la FRAPNA son opposition au projet Center-Parcs en réduisant sa subvention de 75%, qui réduisent de 80% la subvention de la Maison de la Nature et de l'Environnement (MNEI) à Grenoble, qui suppriment la subvention aux collectifs départementaux de le Semaine de la Solidarité Internationale (SSI);

Le conseil départemental n'a même pas peur de se fourvoyer dans l'illégalité en supprimant les aides aux familles de migrants, en violation du code de l'Action Sociale et des familles et de la convention des droits de l'enfant. Le maire de Voiron lui, a repris en main la MJC avec l'intention de la faire fonctionner pour «distraire» la jeunesse, ce qui est l'alternative droitière ordinaire de l'éducation, et il a mis le centre de loisirs à la disposition du Front National pour une réunion importante, ce qui aidera un peu ce dernier a poursuivre le creusement de ses galeries mortifères dans la démocratie et l'état de droit.

On démembre d'un trait de plume des équipes rodées, compétentes, efficaces, dont le savoir faire est sans équivalent, et dont il faudra une décennie ou plus pour reconstituer un jour peut-être un équivalent. On envoie à pôle emploi des compétences remarquables, uniques, qui vont se dissoudre tristement, sinistrement, dans le chômage endémique.

Nul doute que l'opération va se poursuivre et que les cavaliers de cette petite apocalypse, L.Wauquiez, J-P. Barbier, J. Polat, et les autres, vont poursuivre sans vergogne leur jeu de massacre et le détricotage du tissu associatif qui est (était ?) en France d'une richesse exceptionnelle. Les naufrageurs de ce beau et noble navire de la solidarité et de l'éducation devront se souvenir de ce forfait.
M. Buénerd

Voir la lettre ouverte de la FRAPNA à L.Wauquiez

NOUS CONTACTER

41 square de la Gardine, 38430 st-Jean de moirans

Les Associations...
Qu'en est-il?

Le 1° juillet 1901, après de longs débats parlementaires, a été promulguée « la loi relative aux contrats d'associations ».
Tout citoyen dispose du droit de s'associer, sans déclaration préalable. La loi préserve la liberté et les droits des individus, tout en permettant leur action collective.
Le principe en est inscrit dans le préambule de la Constitution.

Au cours de cette année 2016, l'INSEE a publié les résultats d'une enquête, réalisée à la fin de l'année 2014.
Il existe, dans notre pays, 1,3 million d'associations dans des secteurs très divers :
Sport (24%), loisirs (22%) culture, défense des causes, des droits, des intérêts.
Seulement 12% des associations emploient des salariés (surtout dans le domaine social)

L'essentiel du travail est donc réalisé par des bénévoles ; cela correspondrait à environ 680 000 emplois-temps plein.
En 2013, le nombre de participations bénévoles a été de 24 millions (beaucoup de bénévoles interviennent dans plusieurs associations)

Les cotisations des adhérents représentent environ 30% des ressources. Les associations vivent donc en grande partie grâce aux subventions publiques et elles assurent, de fait, un rôle de service public.

En janvier dernier, lors de la table ronde sur les associations, organisée par Mme M.Bonneton, députée de notre circonscription, Mme le maire de Vinay accueillant les participants, s'exprimait ainsi : « Quand le tissu associatif se trouve fragilisé, c'est toute la société que l'on fragilise. Nous devons donc œuvrer, chacun à notre niveau, pour redonner confiance au monde associatif »

Les associations jouent donc un rôle essentiel , reconnu (au moins dans les discours !) dans notre pays ; leur fonctionnement, assuré par des bénévoles, contribue à maintenir, voire à créer un lien social fondamental dans une société en proie au doute, au repli sur soi, à la xénophobie…
Les pouvoirs publics, quelque soit leur niveau d'intervention, devraient se faire un devoir de maintenir leur soutien et de s'appuyer sur ce réseau -associations et bénévoles- pour faire face aux défis sociétaux de ces temps incertains.

Autour...
Du futur Bar

Il y a quelques semaines lors d'une réunion publique, la municipalité a présenté un projet d'aménagement de l'ancien bar et de l'espace qui l'entoure.
Nous apportons notre soutien à la création de logements sociaux au cœur du village ; cela devrait faciliter l'intégration rapide de familles nouvelles dans la vie locale.

Quant au bar proprement-dit, nous souhaitons depuis longtemps que la population saint-jeannaise soit associée à l'élaboration du projet. La municipalité nous a entendus et a mis en place une commission de réflexion, ouverte à tous ceux qui le souhaitent et à laquelle EPSJ est représentée.

Le bar, autrefois lieu emblématique de la vie villageoise, doit redevenir un espace de rencontres, d'échanges et de vie.
Ensemble Pour Saint-Jean entend bien apporter sa contribution à la réalisation et à la pérennité d'un tel projet.

M.A Macari

Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé par nos soins - Création www.nkreacom.com - NOVEMBRE 2016

NOUS CONTACTER
41 square de la Gardine, 38430 st-Jean de moirans